



MISE – message du plenum du 19 décembre 2017

Selon l'ordre du jour,

1) Contrôle des présences

Excuser Célestin Tamarcaz, Mathieu Bessero.

2) PV de la séance plénière du 13 juin 2017

Rien à signaler.

3) Budgets 2018 de la Municipalité et des Services Industriels

Madame la présidente du conseil général, Monsieur le président de la commune, Madame et messieurs les conseillers communaux, madame et messieurs de l'administration, collègues du conseil général, représentant de la presse et membres du public bonsoir.

...

Le MISE saisi l'occasion pour remercier et féliciter la Commune pour l'excellente communication qui a été réalisée pour la mise en place de la taxe au sac. Alors que plusieurs communes n'ont semble-t-il pas prisent la mesure des enjeux et des délais, Fully a rapidement pris les choses en mains pour la mise en place d'un règlement et d'une communication pertinente, au point de devenir une référence pour les autres communes. Certes tous n'est sûrement pas encore parfait mais de très bonnes bases semblent avoir été posées. Le MISE salut plus particulièrement l'adoption de mesures en faveur des nouveaux-nés et de leur famille, sans oublier les personnes incontinentes, comme nous l'avions suggéré en plenum, avec un postulat. Un bémol doit néanmoins être apporté.

La proposition de distribution de sacs pour les naissances, qui auront lieu dès le 1er janvier 2018 nous semble inéquitable pour les enfants nés en 2017 et 2016. Nous nous sommes permis d'évaluer ce coût supplémentaire en supposant que les couches culottes sont nécessaires durant les 30 premiers mois, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de 2 ans ½ et en se basant sur les 90 naissances annuelles que connaît en moyenne la commune de Fully.

Notre évaluation porte une surcharge de coût qui s'élève à 8'200.- francs environ, somme que la commune devrait supporter une seule fois, en 2018. Un geste insignifiant sur un budget de 41 millions, mais un soutien non négligeable pour les nouvelles familles.

Au vu de ce montant peu important et du but d'égalité pour les familles, Le MISE demande au conseil communal d'accepter une distribution gratuite de sac poubelle, au prorata de leur âge, pour les familles de ces enfants nés en 2016 et 2017.

A la lecture du budget de la municipalité nous avons relevé la volonté de la commune d'investir dans un radar pistolet pour le contrôle de la vitesse. La répression n'est pas dans l'ADN du MISE, mais au vu des informations transmises par la commune sur les nombreux excès de vitesse enregistrés sur les radars fixes, nous ne pouvons que constater et soutenir, que des mesures doivent rapidement être prises pour sanctionner les automobilistes irresponsables, qui se conduisent tels des chauffards et qui nous mettent, nous et nos enfants en danger.

Ce danger pourrait également être réduit avec l'amélioration du concept de mobilité. Nous saluons les 60'000.- francs budgétisés pour la poursuite de l'étude du concept de mobilité à Fully avec notamment l'étude pour les cyclistes, qui devra notamment prendre en compte et intégrer le déplacement des écoliers à vélo. Le trajet actuel pour les cyclistes manque de clarté à Vers-l'Eglise et à proximité des écoles.

Le MISE remercie également la ComArt pour l'organisation et la mise en place du marché le mardi. Une manifestation hebdomadaire qui relance l'activité au sein du village. Pourvu que cela dure.

Du point de vue générale, nous saluons la présence des nombreux indicateurs dans le budget, ceux-ci sont tous au vert, se qui nous réjouit.

Avec l'analyse du plan quadriennal, le MISE constate que l'aménagement de la rue de la Poste a été reporté à plus tard. Les 500'000.- francs, au budget 2017, ont été transformés en une étude de 20'000.- francs, en 2020. Pour le MISE l'aménagement de la rue de la Poste va dans la continuité de la revitalisation du centre du village et doit être considéré comme un élément important de sécurisations du trafic et notamment pour les écoliers.

La commune a répondu ces dernières années aux nombreuses exigences du conseil général et nous la félicitons; nous pensons, comme la Cogest, qu'il est temps pour la commune d'ajouter un plan élargi contenant les gros projets à prévoir dans les 10 prochaines années. Ce plan directeur devrait notamment contenir une projection des investissements pour la réalisation du plan directeur pour l'eau potable, pour le plan général d'évacuation des eaux, les investissements pour les écoles, le dépôt des travaux publics et des services industriels, l'assainissement des villages des coteaux, le projet Belle Usine, les aménagements en relation avec la 3^{ème} correction du Rhône, et autres projets à venir.

En conclusion l'étude des budgets 2018 de la Municipalité et des Services industriels de Fully n'a pas donné lieu à de grandes réactions. Il s'agit de budgets équilibrés, qui ne suscitent que peu de commentaires ou de critiques.

LE MISE soutien ce budget communal 2018 qui permet d'envisager sereinement les futurs investissements nécessaires.

4) Budget 2018 Demande de Prorogation de crédit:

Pas de remarques particulières. Les 3 propositions de prorogations sont acceptées.

a) 620.501.13 Aménagements urbains et place dans les villages

b) 750.501.30 Dépotoir digue de Tassonières

c) 750.661.30 Subventions cantonales digue Tassonières

5) Divers

Pour le MISE

Vincent Günther